

HISTOIRE(S) de BIBLIOTHÈQUE



Depuis que *L'Écho* existe (1997), plus d'une trentaine d'articles ou de reproductions graphiques, ont concerné le fonds ancien de livres de la cité scolaire Emile Zola.

Il s'agissait d'études "coups de cœur" publiées à l'occasion de découvertes ponctuelles faites au gré des opérations de nettoyage puis de catalogage du fonds, de rapports annuels sur l'avancée des travaux (commencés en 2003 à réception des meubles-bibliothèques), de compte rendus de conférences...

Mais bien que disposant d'un article écrit par Jos Pennec pour la revue *Atala* du lycée Chateaubriand, nous n'avons publié jusqu'à présent, aucune étude sur l'histoire de cette bibliothèque dont le sort a été - de 1795 à 1803 - brièvement lié à celui du fonds ancien actuel de la bibliothèque municipale de Rennes.

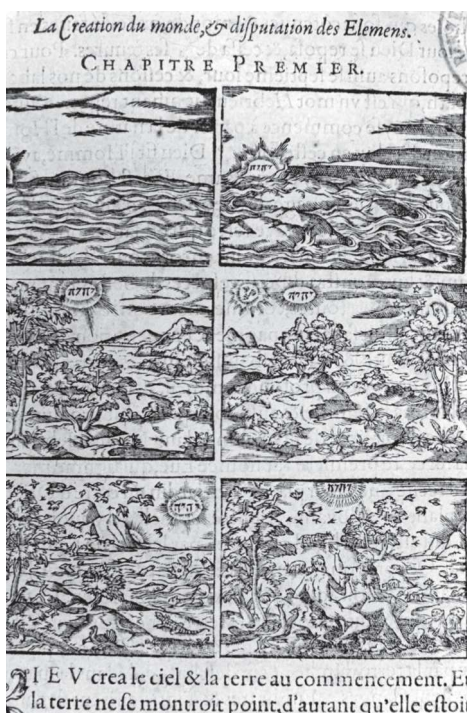
Des études récentes de master 2 sont venues apporter des lumières sur la naissance de la bibliothèque municipale. En apportant des précisions sur les tribulations du "dépôt littéraire" de Rennes, elles fournissent également des renseignements précieux sur la constitution du fonds du lycée dont elles ignorent cependant l'existence.

La récente mise en ligne sur les "Tablettes rennaises" des manuscrits du "commissaire bibliographe" Félix Mainguy qui a œuvré sur les deux fonds, vient également compléter notre information.

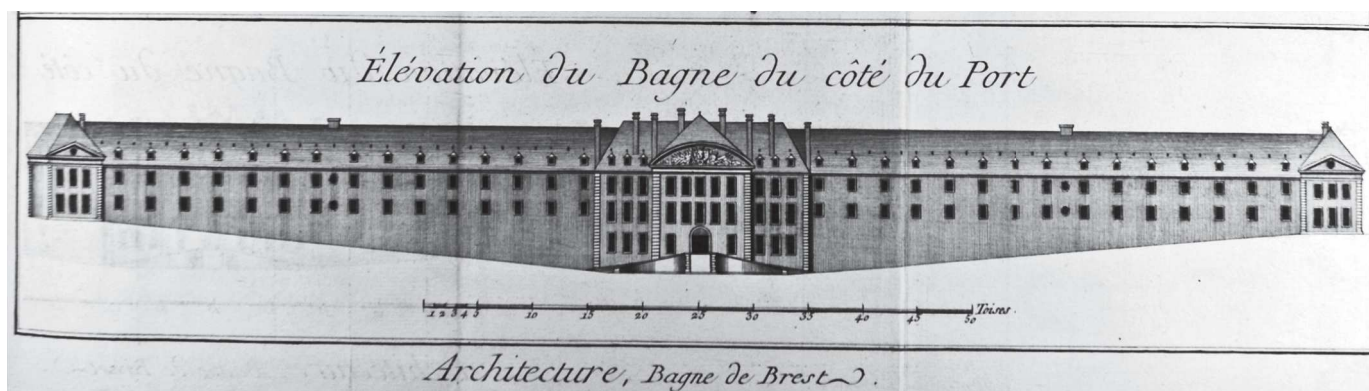
Il était temps - à la lumière de cette documentation nouvelle - de consacrer un dossier tant à la naissance et à l'histoire de notre propre bibliothèque ancienne qu'à l'intérêt qu'elle présente encore de nos jours pour ceux - visiteurs, professeurs ou chercheurs - qui s'y intéressent.

C'est l'objet du présent dossier.

A. T.



De haut en bas : *Théâtre italien* de Gherardi (1700) ; début d'une édition de *l'Histoire des Juifs* de Flavius Josèphe (XVI^e siècle) ; Détail d'une page du volume supplémentaire de planches de la 3^{ème} édition de *l'Encyclopédie* (1778).



Ouvrage précieux mais insolite

L'ouvrage de 1725 dont vous voyez, ci-contre, la page de titre et la gravure de présentation, est un in 4° soigneusement relié de cuir. La reliure porte la marque du marquis Christophe-Paul de Robien (1698-1756) mais nous avons préféré pour plus de clarté reproduire son cachet qui orne la première page de "l'adresse au Roi". La couronne de marquis y est surmontée du "mortier", coiffure distinctive des présidents de la Grand'Chambre du Parlement, charge qu'il occupa à partir de 1724.

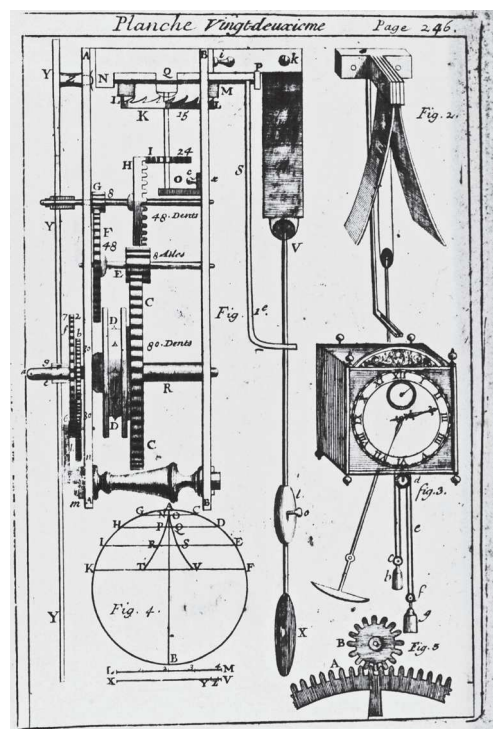
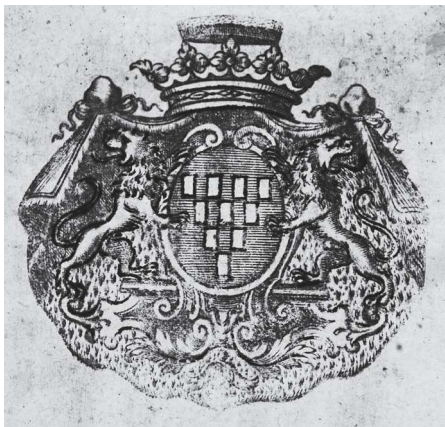
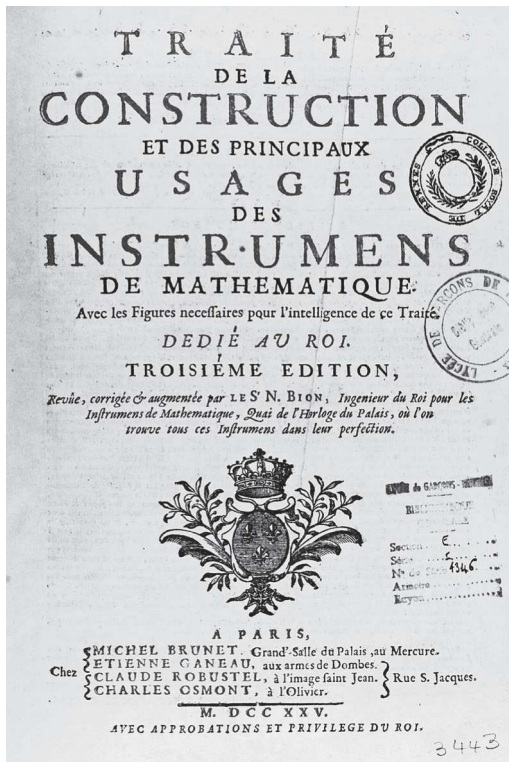
L'ouvrage a donc fait partie de la riche bibliothèque de ce savant collectionneur et il témoigne de son insatiable curiosité.

L'association de quatre libraires pour l'éditer montre à elle seule le coût de l'ouvrage : une encyclopédie technique de 425 pages et 37 planches qui reproduisent les principaux objets techniques et scientifiques dont la réalisation et l'utilisation font appel au savoir mathématique. Ainsi sur la gravure, les appareils d'optique sont-ils montrés tributaires de la *Trigonométrie*.

Lors de la Révolution, la bibliothèque ainsi que les autres collections du président Robien ont été saisies chez son fils Paul Christophe qui avait émigré. *"La bibliothèque est choisie, et sans doute à bien des égards la meilleure bibliothèque de toutes celles que nous aurons à inventorier"* estimait F. Mainguy, chargé du catalogage ; il ajoutait qu'à ses yeux elle complétait parfaitement la Bibliothèque des Avocats et il mit un soin jaloux à préserver ses plus de 4000 volumes.

Les deux bibliothèques, on le sait, ont constitué le noyau à partir duquel s'est formée la bibliothèque municipale. Ce qui est insolite, c'est de retrouver notre ouvrage dans la bibliothèque ancienne du lycée. Aurait-on estimé que ce livre très technique convenait mieux à un établissement qui était alors une pépinière de polytechniciens ? Le présent dossier permet de comprendre comment un "glissement" a été rendu possible.

Agnès Thépot



Clichés :
Jean-Noël Cloarec

Investigations sur la bibliothèque de 1803

Le 11 floréal an X (1er mai 1802), le Consulat, très critique envers les Ecoles centrales départementales, décide de réorganiser l'enseignement à l'échelle nationale par la création de lycées. La municipalité de Rennes qui "par retour du courrier" avait fait connaître son intérêt et offert les murs du "ci-devant collège des jésuites", se vit attribuer par le décret consulaire du 24 vendémiaire an XI (16 octobre 1802) un des 9 lycées créés par l'État en province.

Moins d'un an plus tard le 17 vendémiaire an XII (10 octobre 1803), le lycée ouvrait ses portes. Ses locaux étaient fort délabrés, de l'aveu même de la municipalité, mais il bénéficiait d'un corps professoral de qualité et de plusieurs fonds pédagogiques issus des établissements qui l'avaient précédé sans interruption depuis 1536 : les appareils du cabinet de physique, des collections d'histoire naturelle mais aussi la bibliothèque qui venait juste d'être abondée de 248 volumes que le bibliothécaire, Félix Mainguy, avait prélevés sur le "dépôt littéraire" de Rennes.

Que savons nous, et que reste-il de cette bibliothèque de 1803 dont nous n'avons pas le catalogue ?

Et, en premier lieu, comment retrouver ce qui provient du fonds propre du collège d'avant 1789 ?

En l'absence d'*ex libris*, il n'est pas facile de repérer parmi les ouvrages du XVI^e siècle les volumes que l'établissement aurait pu acquérir antérieurement à 1604, date à laquelle les Jésuites prennent en main le collège. La mention manuscrite "*ex libris collegii Rhedonensis Societate Jesu*" atteste de leur provenance mais laisse entière la question de leur date d'acquisition. (voir exemple ci-contre).

Nous savons que grâce aux Jésuites, le fonds de livres s'est considérablement accru tout au long du XVII^e siècle et au début du XVIII^e.

Le 8 février 1712, un incendie qui s'était déclaré dans la chapelle Saint-Thomas, a ravagé les biens de la Congrégation des Marchands et Artisans et s'est communiqué à la bibliothèque située à l'étage au dessus. En dépit des graves pertes subies ce jour là, ce sont encore quelques 5 000 volumes - dont près de 3000 ayant trait à la religion - qui seront recensés par le libraire François Vatar dans l'inventaire qu'il rédige, en mai 1762, en application de l'arrêt de séquestre du Parlement concernant les biens meubles "des soi-disans Jésuites".

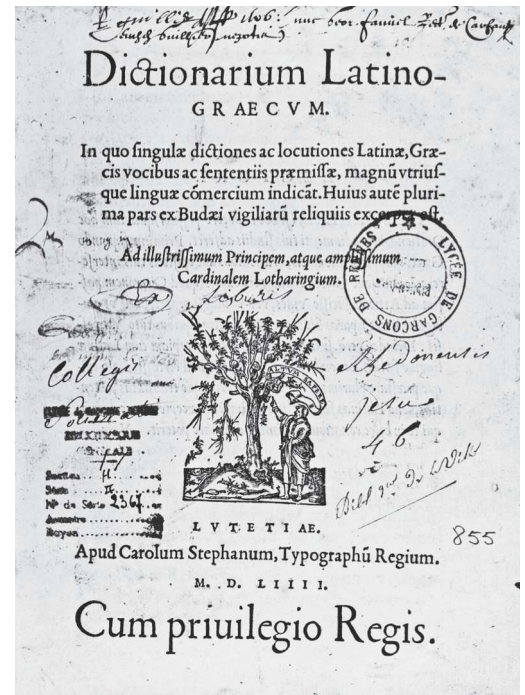
Il y a fort à parier toutefois qu'entre ce mois de mai et le 2 août, date à laquelle les Jésuites quittent l'établissement, nombre de volumes furent distraits de la collection par les Pères qui les considéraient comme leurs ; le mouvement avait commencé bien avant la publication de l'arrêt, du témoignage même du "frère du Pays [Recteur du Collège]" qui avouait lors de l'inventaire, avoir donné des livres "dans le cas de la dispersion" "au frère Mollien [directeur de la Congrégation des Messieurs], aux Régents des basses classes et au frère Blondel, père spirituel [de la Retraite]"... C'est sans doute une des raisons qui explique que, dans notre fonds, le nombre d'*ex libris* des Jésuites soit moins important qu'attendu comme est assez faible le nombre des ouvrages édités à Trévoux qui était leur maison d'édition.

Il n'est pas interdit de penser que les prélèvements opérés par les autorités civiles, militaires et religieuses, dans la bibliothèque publique de l'École centrale après 1799, aient pu concerner des ouvrages appartenant initialement au collège mais qui avaient été mis au "pot commun". C'est ainsi que parmi les 150 volumes acquis par l'évêque constitutionnel Le Coz, en 1799, figurait le *Dictionnaire de Trévoux*. Notre fonds possède bien une série en 5 volumes, de l'édition de 1721 de ce *Dictionnaire Universel François et Latin*, mais - surprise ! - l'*ex libris* nous apprend quelle vient, non du collège de jésuites - ce qui eût été logique - mais du couvent des Augustins !

A feuilleter les ouvrages d'avant 1789, nous découvrons, en effet, que la majeure partie d'entre eux provient non du fonds propre du collège mais des deux premières vagues de "saisies révolutionnaires". Ce qui mérite explication. [Rappelons que les saisies se sont opérées en trois vagues : dans les établissements ecclésiastiques mis en vente (à partir de novembre 1789), au domicile des familles émigrées (février 1792), au moment de la suppression des corporations, académies et autres sociétés savantes (août 1793)]

Les inventaires effectués à Rennes dans les bibliothèques avant dispersion des religieux, permettent d'évaluer à environ 60 000 volumes, le stock de livres à cataloguer en vue de l'établissement d'une "bibliographie nationale" d'une part, et de la constitution d'une bibliothèque publique d'autre part. Deux anciens dominicains issus du couvent de Bonne Nouvelle (Jacobins) furent chargés d'établir le catalogue de ce "dépôt littéraire" : Félix-Alexis Mainguy (1747-1818) et son cadet Pierre-Michel Le Sage (1760-1819).

Seules les bibliothèques ayant déjà été mises - au moins partiellement - au service du public comme la Bibliothèque des Avocats, ou servant à l'enseignement comme celle du collège, restèrent en place. La première étant logée au Présidial (aile nord de l'actuelle Mairie), la seconde étant maintenue au collège. Un collège réorganisé à la fin de 1790 après que les professeurs ecclésiastiques - exception faite d'Augustin Germé - ont refusé de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé ; un collège en proie aux pires difficultés



- Ce dictionnaire (in 8°) daté de 1554, est le premier livre grec conçu et imprimé en France par les soins de Charles Estienne (1504-1564) grâce aux matrices fabriquées avec les poinçons commandés par François 1^{er} à Garamond: "Les grecs du Roi".
- Le grec étant à l'honneur au collège au XVI^e siècle, son achat date-t-il d'avant les Jésuites ? Remarquons qu'il est un des premiers à figurer dans l'inventaire de leur bibliothèque.
- Solution dans le déchiffrement des deux lignes du haut ?

financières ; un collège dont les effectifs professoraux passent de 7 à 4 (1793) et qui n'a bientôt plus que 60 élèves (1795) mais à qui on donne pour la première fois le nom de "licée" (signe que le nom est déjà "dans l'air").

Félix Mainguy confie dans la marge de son journal qu'il soupçonne le citoyen Barbe - professeur faisant fonction de principal dudit lycée, qui a la clé de la bibliothèque et ne la lui a pas rendue - de s'être rendu coupable de vol de livres mais il conclut par un "comment le prouver ?". On aurait là une troisième source d'amenuisement du fonds.

Au début 1796, alors que l'établissement - encore occupé par plus de 300 soldats de la garde nationale - se prépare pour l'ouverture de l'École centrale, on décide d'y transférer ce qui reste du "dépôt littéraire". Le fonds de bibliothèque va s'en trouver profondément modifié.

Sans insister sur les tribulations antérieures du dépôt littéraire quelques précisions s'imposent.

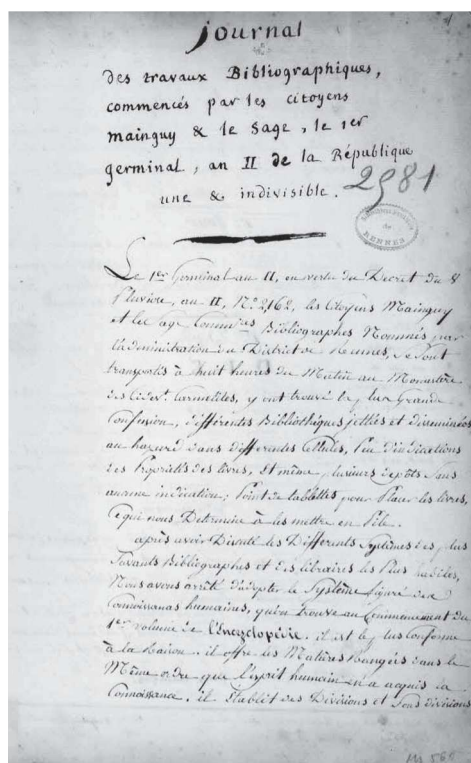
Issu de 40 dépôts provisoires, le dépôt est rassemblé, avec les autres collections, dans la chapelle de la Visitation jusqu'à ce que le couvent soit transformé en hôpital après la prise de Fougères par les Vendéens (novembre 1793), il est alors transféré au couvent des Carmélites et - la place manquant - à l'Évêché (1795) d'où il déborde, pour partie, dans les locaux voisins du monastère Saint-Melaine où les livres brûlent en 1796. (voir le plan p 1)

De l'ensemble des collections saisies (Museum), seuls les livres sont transférés au "lycée". Le transport s'effectue avec l'aide de soldats républicains du 1er au 28 février 1796 (12 pluviôse-9 ventôse an IV) : les livres entassés dans des sacs, sont transportés dans des chariots d'ambulance et réceptionnés par Mainguy qui les fait placer méthodiquement, en piles, au premier étage, dans le réfectoire de l'aile ouest qui donne sur la Basse-Cour.

L'objectif national est alors d'associer à chaque École centrale départementale, une grande bibliothèque publique.

A Rennes de 1796 à 1803, tandis que l'École centrale confère à l'enseignement un lustre nouveau et voit ses effectifs croître, bibliothécaires et professeurs vivent en véritable symbiose. Jugeons-en : Félix Mainguy nommé le 21 septembre 1796, "bibliothécaire public de l'École centrale" fait partie des trois doyens qui administrent l'École, et s'offre à y faire gratuitement des cours de "diplomatie [étude formelle des textes officiels], de paléographie et de bibliographie" ; Pierre-Michel Le Sage y devient, sur concours, professeur de grammaire générale en janvier 1797 et se trouve remplacé comme commissaire bibliographe par le citoyen Antoine-François Ollivault, graveur, qui n'était autre, à cette époque, que l'économiste de l'établissement.

Cette proximité n'a pu qu'affiner la connaissance des besoins propres de l'établissement en matière de bibliothèque scolaire.



BRM, Tablettes remaises, ms 0561

Le stock initial du dépôt a bien fondu : certains livres jugés peu utiles (doubles, livres de théologie et de jurisprudence surtout) ont été cédés à l'armée pour y rouler la poudre des cartouches, d'autres ont été "perdus" lors des multiples transferts voire volés directement dans les dépôts, au bénéfice des marchands de livres d'occasion, fort actifs sur la place, d'autres, enfin, ont été rendus, à leur retour, à certains émigrés. Le travail de catalogage, maintes fois retardé et souvent rendu caduc, n'en reste pas moins colossal.

Nous savons que nos commissaires bibliographes ont opté pour un classement des volumes non par taille - comme recommandé au niveau national - mais par thème, selon "le système figuré des connaissances humaines qu'on trouve au commencement du premier volume de l'Encyclopédie" (voir ci-contre). La tâche les occupa de fin 1796 à 1799 conjointement avec l'ouverture au public de la bibliothèque du Présidial, les jours pairs. A partir de 1799, s'y est ajoutée l'ouverture au public de la bibliothèque de l'École centrale (jours impairs).

Cette organisation s'est trouvée bouleversée en premier lieu, par la suppression des Écoles centrales par décret consulaire du 1er mai 1802 - ce qui posait la question du futur statut de la bibliothèque - mais plus encore par la décision de créer un lycée, doté d'un internat, ce dont la ville avait rêvé "de tout tems" (sic) mais qui supposait de disposer de l'ensemble des locaux et donc d'évacuer de nouveau les livres.

La bibliothèque de l'ex-Présidial ne pouvait accueillir les presque 18 000 volumes (manuscrits et imprimés) de la bibliothèque de l'École centrale. Le lycée garda une partie de la collection (livres du fonds propre et livres issus des saisies dont une grande diversité de dictionnaires, deux séries de l'Encyclopédie, des ouvrages de "mathématiques", de littérature, etc.), le petit séminaire fut destinataire de milliers (?) d'ouvrages de théologie, une troisième partie enfin, fut mise en vente pour aménager dans l'Hôtel de Ville une nouvelle bibliothèque, au-dessus de la bibliothèque des Avocats. Le transfert des livres demanda une quinzaine de jours.

Le fonds conservé au lycée en 1803 formera le noyau de ce que sur les plans de l'établissement, du plan Boullé de 1836, au plan de 1936, en passant par les plans Martenot de 1859 et 1887, on repère comme étant la "Bibliothèque classique". Bibliothèque qui, parvenue jusqu'à nous non sans quelques nouvelles pertes, est désormais consultable dans les deux premières salles "des caves".

Félix-Alexis MAINGUY

(Rennes 1747-Rennes 1818)

quelques dates

- 1747** Naissance dans la paroisse Saint-Aubin à Rennes
fils de -Me Dominique Joseph Mainguy, Sieur de Lesvrlil, procureur au Parlement,
-Dlle Jeanne Roze Françoise Legendre son épouse.
études ? Vraisemblablement au collège de Rennes (alors tenu par les Jésuites).
- 1764** Devient Dominicain. (il va avoir 17 ans)
Philosophe et théologien de haut niveau, prédicateur renommé, prieur aux couvents
d'Angers, Morlaix puis Rennes (1781) dont il fut aussi le dernier bibliothécaire.
*[Rappel : les dominicains ont comme missions : la prédication lors des deux carêmes
les soins aux confréries du Rosaire
la visite aux malades et prisonniers
la direction de conscience]*
- 1775** Reçu comme franc-maçon en la *Loge de la Parfaite Union* (rue Haute), il en devient secrétaire.
En 1788 il s'y maintient alors que – sur ordre – la plupart des religieux se retirent et sont radiés.
- 1790** (Novembre) Prête serment à la Constitution Civile du Clergé à laquelle il a collaboré.
- 1791** Élu curé constitutionnel de Toussaints par les citoyens actifs. Ministère apprécié.
- 1794** Soumis à des pressions et brièvement incarcéré à la Trinité du 29-12-1793 au 11-1-1794, il "abjure" par lettre la prêtrise mais s'abstient de "rendre ses lettres d'ordination" soi-disant "perdues, en Italie".
Le 18 mars 1794 nommé "Commissaire bibliographe" en vue de la constitution d'une "bibliographie universelle de la France" et du catalogage des livres saisis : il dispose alors d'un dépôt de "près de 60 000 volumes" destinés à constituer une bibliothèque publique.
- 1796** (21/9) Il devient "bibliothécaire public de l'École centrale". Bibliothèque qui n'ouvrira qu'en 1799.
- 1799** (21/1) pour l'anniversaire "de la juste punition du dernier roi des français" il prononce un discours virulent contre les "parjures" (Chouans) dans la "grande Église" de l'École Centrale (aujourd'hui Toussaints).
- 1800** Devient secrétaire de la "Société littéraire", poste qu'il gardera jusqu'en 1816.
- 1803** Choisi comme 1er directeur de la "bibliothèque publique de Rennes" (actuelle bibliothèque municipale).
Est professeur au lycée nouvellement créé.
- 1809** Président de la Société libre des Sciences et des Arts fondée en 1801.
- 1810** (2-11) Professeur à la Faculté des Lettres jusqu'en 1816.
(23-8) Aumônier du Dépôt de mendicité (ex-Retraite des dames Budes) jusqu'à sa fermeture en septembre 1817.
- 1818** Décède le 30/10 à 7 h, rue de l'Horloge. (Décès annoncé dès le 29 par le nécrologue diocésain)
Son acte de décès rédigé le lendemain 31 octobre 1818 est libellé comme suit :



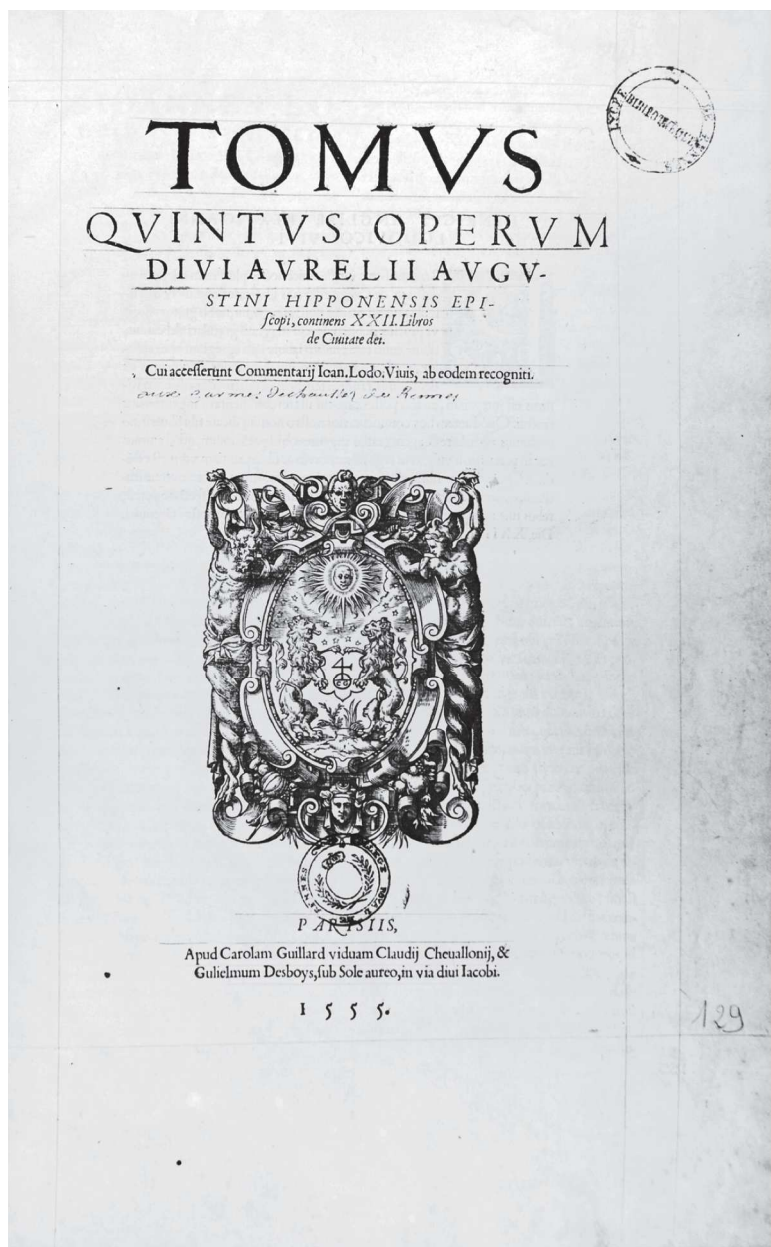
Mainguy.

Le trente un octobre mil huit cent dix huit
Devant nous officier public ont comparu
Messieurs François Gourdon, Mayor, majeur, demeurant
rue de la Beaumanoir et Alexis Buisson
majeur demeurant place du Palais
Lesquels nous ont déclaré que Monsieur
Félix-Alexis Mainguy, Religieux Dominicain,
prêtre, bibliothécaire en chef de la ville,
aumônier du dépôt de mendicité, ancien
docteur et professeur de Rhétorique et

De Littérature ancienne, et moderne, ancien
Membre de l'université, âgé de soixante
onze ans, natif de St Aubin des Rennes fils
de Messieurs Dominique Joseph Mainguy
vivant procureur au Présidial de
Rennes et de Dame Jeanne Roze Françoise
Le Gourdon, est décédé rue de l'Horloge
hier matin vers heures, et ont les témoins
signé avec nous
François Gourdon, Alexis Buisson
Chauv.

Voir p 20 le "tombeau" lithographié en l'honneur
de Félix-Alexis Mainguy
par C. Motte (rue des Marais)

Que nous apprend une page de titre ?



• **Titre** : il s'agit du "tome V des œuvres de Saint Augustin évêque d'Hippone contenant les 22 livres de la *Cité de Dieu*". Remarquons que ce qui est essentiel pour nous - à savoir le nom de l'œuvre : *de Civitate dei* - est écrit en italique dans un corps très petit.

Dessous on a écrit en caractères gras soulignés par 2 traits, le nom du commentateur, l'humaniste espagnol Juan Luis VIVES (Valence 1492 - Bruges 1540) dont l'édition critique achevée en 1522 fait le prix du livre.

• **Editeur** : les références du libraire-imprimeur occupent l'essentiel de la page. La superbe marque "Au soleil d'or" rassure d'emblée sur la qualité de l'édition ceux qui - d'aventure - ne connaîtraient pas déjà la réputation de l'entreprise et toutes informations leur sont données sur ceux qui la dirigent : les initiales CG discrètement inscrites dans le cercle du "quatre de chiffre" renvoient à Charlotte Guillard dont les 2 lignes du bas indiquent que, veuve de Claude Chevallon, elle est associée à Guillaume Dubois [membre de sa famille], et exerce rue Saint Jacques à Paris à l'enseigne du Soleil d'or (*voir article ci-contre*).

• **Archaïsme et audace** ; la confection de la page offre deux particularités insolites qui donnent du "chic" à l'ensemble. Les lignes orthogonales grisâtres qui cantonnent les différentes parties sont un rappel du temps pas si lointain où le copiste traçait des traits pour guider sa main. L'audace ce sont les '*italiques*' et l'adoption de chiffres arabes pour dater l'édition, pratique qui ne fera pas école : les chiffres romains domineront jusqu'au XIX^e siècle.

• **Suite des propriétaires** ; la ligne manuscrite rédigée en français, nous indique que le volume appartient "*aux Carmes déchaussés de Rennes*" dont le couvent se trouvait rive droite, au nord de La Motte (*voir plan p 1*). Passé dans la bibliothèque du lycée à la Révolution, il porte le beau cachet *Collège Royal de Rennes* ; est-ce l'indication d'un récolement datant de la Restauration ? plutôt de la Monarchie de Juillet [sans garantie] en raison de l'absence de fleurs de lys sous la couronne fermée. Le dernier coup de tampon a eu lieu après la chute du Second Empire en 1870 : "*Impérial*" a disparu entre "*lycée*" et "*de Rennes*". 129, enfin, est le numéro dans le nouvel inventaire.

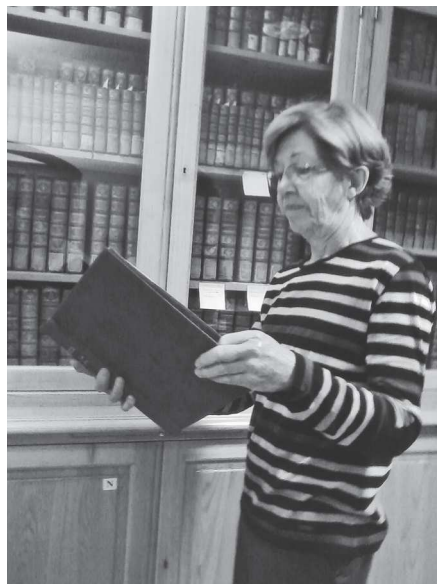
A. T.

Ann CLOAREC
maîtresse de l'inventaire

BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

- F. Jouon des Longais, *Le commerce des vieux livres à Rennes au XVII^e siècle*, SAIV, 1907, t. 37.
- L. Villiers, *Les sociétés littéraires et scientifiques en Bretagne au XVIII^e siècle*, SAIV, 1910, t 40.
- J. Toravel, *Félix Mainguy (1747-1818), dominicain, premier bibliothécaire de la ville de Rennes*, SAIV, 1974, t. 78.
- J. Gury, *Lire à Rennes de Louis XVI à Louis Philippe*, SAHIV, 1985, t. 62.
- J. Pennec, *Heurs et malheurs d'une bibliothèque*, Atala, 2004.
- D. Kerjan, *Rennes, les francs-maçons du Grand Orient de France. 1748-1998 : 250 ans dans la ville*, PUR, 2005.
- M. Egéa, *La naissance de la bibliothèque municipale de Rennes, 1789-1803*, Abpo, 2006, 118, 2 (Master2 - Rennes 2).
- S. Vicet, *Les bibliothécaires de l'Ouest de la Révolution française au milieu du XIX^e siècle, l'exemple des villes d'Angers, Nantes et Rennes*, Université Lyon 2 / Enssib (master 2), 2015.

Pour les articles déjà parus dans *L'Écho des colonnes*, voir sur le site web www.amelycor.fr >> publications >> bulletin >> bulletins archivés >> Tables >> Patrimoine >> section III (livres).



La Dame du "Soleil d'Or"

Charlotte Guillard (148 ?-1557)

Charlotte Guillard est sans doute la première femme à avoir exercé le métier d'imprimeur. On ne sait pas grand-chose de sa jeunesse, elle est la fille de Jacques Guillard et Guillemine Savary originaires du Maine. En 1502, elle épouse Berthold Rembolt, (†1518), imprimeur alsacien établi à Paris dès 1483. Rembolt était l'associé d'Ulrich Gering, celui qui à la demande des docteurs de Sorbonne importa l'imprimerie en France.

L'imprimerie « Au Soleil d'Or » était située rue de la Sorbonne ; en 1508, Gering cessant ses activités, Rembolt poursuit seul en transférant l'entreprise rue Saint-Jacques, « il porta avec lui l'Enseigne du Soleil d'Or qu'il avoit en commun avec Gering et commença l'année 1509 à imprimer en son nom sous cette enseigne »¹. Après le décès de Rembolt en 1518, Charlotte Guillard épouse en 1520 Claude Chevallon. Ce dernier fut considéré comme un des plus habiles imprimeurs de son temps, « on loue le beau rouge et le beau noir de son imprimerie »². Après le décès de son second mari, en 1537, Charlotte Guillard qui depuis ses débuts, avait été très active dans l'entreprise, prit le parti de diriger son imprimerie sans le secours d'aucune autre personne. Elle montra à la tête du « Soleil d'Or » qu'elle était l'égale des plus grands, l'imprimerie Guillard était réputée pour son sérieux. Le grand érudit Frédéric Morel (1523-1583), y fut correcteur pendant 8 ans avant de fonder sa propre imprimerie au décès de sa patronne en 1557. « Frédéric Morel fit preuve d'une grande perspicacité en entrant dans le service de Charlotte Guillard, car l'officine du Soleil d'Or que dirigeait cette femme illustre était à juste titre renommée et se rattachait par ses souvenirs aux premiers moments de la typographie parisienne »³.

De très beaux ouvrages y ont été imprimés, Claude Garamond, graveur de caractères connu surtout pour sa collaboration avec Estienne, a participé à quelques tirages. La qualité est reconnue, tant pour le papier que pour l'impression, ce qu'indiquent ces vers forgés par un bibliophile :

*Imprimuntur mirifice/ Et optime cum papyro/
Corriguntur fidelissime/ In Solis Aurei signo*

et ce jugement porté par André Chevrillier, « Nous donnons place parmi les imprimeurs corrects à Charlotte Guillard, femme célèbre dans l'imprimerie qui a surpassé toutes celles de son sexe dans la pratique de ce grand Art, s'étant signalée par un nombre considérable de bonnes impressions fort estimées, qu'on garde curieusement dans les Bibliothèques. (...) Elle écrit en l'année 1552 qu'elle soutenait les fatigues et les grandes dépenses de l'imprimerie depuis cinquante ans. Digne veuve, à qui on peut à vérité appliquer ces paroles de l'Ecriture : ' Panem ostiosa non comedit' »⁴

La carrière de Charlotte Guillard montre que certaines femmes de la classe moyenne ont pu avoir une activité économique réelle au XVI^{ème} siècle. Cultivée sûrement, érudite peut-être pas, mais sachant s'entourer, elle avait de grandes qualités de gestionnaire et savait évaluer les risques. « Ses livres, tant du point de vue de l'esthétique que des contenus la mettent dans la même catégorie que Bade, Estienne, Plantin et Morel considérés pour être les plus grands imprimeurs universitaires du XVI^{ème} siècle »⁵.

Jean-Noël Cloarec



Marque de Berthold Rembold.
Les 2 hommes rappellent son association avec Gering



¹ André Chevrillier : *les origines de l'imprimerie à Paris*, Jean de Laulnes, 1694.

² André Chevrillier, *ibid.*

³ Joseph Dumoulin : *vie et œuvre de Frédéric Morel, imprimeur à Paris depuis 1557 jusqu'à 1583*, Picard, 1901.

⁴ (Sic) André Chevrillier, *ibid*, p149 : "Elle ne mange pas le pain de l'oisiveté" (Prov, XXXI, 27).

⁵ Béatrice Beech : *Charlotte Guillard, sixteen century business woman*, The Renaissance Society of America, 1983.